TOREADOR

Toreador Resources Corporation
5 Rue Scribe
75009 Paris France
Tel +33 1 47 03 34 24
Fax +33 1 47 03 33 71
www.toreador.net

NEWS RELEASE

M. ADAM KROLOFF A ETE DESIGNE COMME PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris, le 3 juin 2011 – Lors de la réunion du Conseil d'Administration de Toreador Resources Corp. qui s'est tenue le 31 mai 2011 à New York immédiatement après l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société, les administrateurs ont désigné Adam Kroloff en tant que Président non exécutif du Conseil jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire des actionnaires, ou bien jusqu'à ce que son successeur soit désigné.

M. Kroloff est membre du Conseil d'Administration de Toreador Resources Corp. depuis juin 2009, au sein duquel il a d'abord été Président du Comité de rémunération puis du Comité de nomination et de gouvernance.

M. Kroloff a occupé différents postes exécutifs depuis 20 ans dans l'industrie pétrolière et gazière et travaille dans le domaine international depuis plus de dix ans. Sa carrière s'est concentrée sur les domaines de la gouvernance, de la stratégie et de la gestion des risques. Avant de rejoindre l'industrie, M.Kroloff a exercé en tant qu'avocat. M. Kroloff est titulaire d'un doctorat de droit de l'Université de Californie, Hastings College, et est diplômé du Claremont McKenna College.

A PROPOS DE TOREADOR

Toreador Resources Corporation est une société internationale indépendante dans le domaine de l'énergie, spécialisée dans l'acquisition, le développement, l'exploration et la production de pétrole brut. La société détient des intérêts dans des concessions de production et des permis d'exploration en France. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la société, www.toreador.net.

Avertissement Concernant les Déclarations Prospectives

A l'exception de l'information historique figurant aux présentes, les déclarations exposées dans le présent communiqué sont des « déclarations prospectives » au sens de la Section 27A du Securities Act of 1933, tel que modifié, et de la Section 21E du Securities Exchange Act of 1934, tel que modifié. Toreador entend que toutes ces déclarations soient soumises aux « règles d'exonération » (safe-harbor provisions) des réglementations précitées. De nombreux risques, facteurs et incertitudes importants sont susceptibles d'entraîner des différences significatives entre les résultats effectifs de Toreador et ceux présentés dans les déclarations prospectives. Ces risques comprennent de manière non limitative, les estimations des réserves, les estimations de la production, les prix des produits futurs, les taux de change, les taux d'intérêts, les risques géologiques et politiques, les risques de forage, la demande de produits, les restrictions de transport, les recouvrements réels de produits d'assurance, la capacité de Toreador à obtenir des capitaux supplémentaires ainsi que d'autres risques et incertitudes décrits dans les documents de la société déposés auprès de la Securities and Exchange Commission. Les résultats historiques atteints par Toreador ne sont pas nécessairement représentatifs de ses futures perspectives. La société n'a pas d'obligation de mettre à jour ou réviser publiquement les déclarations prospectives en cas d'information nouvelle, d'évènements futurs ou autres.

Contact:

Tony Vermeire, Relations Investisseurs
tvermeire@toreador.net
+33 1 47 03 34 24
www.toreador.net